

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE NYAMBABA

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS



Tel : 699 00 25 98 / 675 0191 91
Email : communedenyambaka@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work- Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NYAMBABA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL STRUCTURE OF
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT
OF PUBLIC CONTRACTS

**DÉCISION MUNICIPALE N° 19/DM/CNY/SG/SIGAMP/2025 DU
PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES ET LETTRE
COMMANDÉ POUR L'EXECUTION DE PROJET FINANCE PAR LES FONDS
ROUTIER ET BIP/MINEE 2025 DANS LA COMMUNE DE NYAMBABA**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NYAMBABA

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2024/020 du 23 Décembre 2024 portant fiscalité locale

Vu le décret N° 2007/115 du 23 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2024/758 du 18 janvier 2024 portant nomination des préfets ;

Vu l'Arrêté n°0204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement;

Vu l'Arrêté N°000015/A/MINDEVEL du 03/03/2020 constatant l'élection de Monsieur ABBO Oumarou en qualité de Maire de la Commune de Nyambaka et de ses Adjoints ;

Vu La Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 relatives à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2025;

Considérant la Lettre N°04380-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ du 05/06/2025 autorisant le gré à Gré ;

Considérant l'avis de consultation N°03/DC/CNY/SG/CIPM/2025 du 18/06/2025 ;

Considérant la note de service N°05/NS/CNY/SG/2025 du 04 Juillet 2025 portant désignation des membres de la commission Ad Hoc

Considérant le rapport de la Commission Ad Hoc du 08 Juillet 2025 pour l'examen des offres relatives à l'avis de consultation N°03/DC/CNY/SG/CIPM/2025 du 18/06/2025;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Ad Hoc du 08/07/2025;

Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1^{er} : En accord avec les conditions de mise en concurrence présentées dans le Dossier de Consultation, Le Marché relatif au projet ci-dessous est attribué au soumissionnaire ci-après :

REFERENCE	INTITULE PROJET	ATTRIBUTAIRES	MONTANT FCFA	DELAI S
N°03/DC/CNY/SG/CIPM/2025 du 18/06/2025 suivant	Eclairage public par lampadaires solaire	ETS NGATGAOWMA	HT : 15 000 000 TTC ; 15 000 000	3 mois

autorisation N°04380- 25/L/PRC/MINMA P/SG/DGMI/DMTR /BYJ du 05/06/2025	dans la ville de Nyambaka	B.P. : 330 Ngaoundéré Tel : 679 19 85 81/ 696 19 42 70	
--	------------------------------	---	--

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera après signature par le Maire.

Nyambaka, le 09 JUIL 2025



Abba Oumarou

- Ampliation
- ARMP/AD
 - DDMINMAP/VINA
 - CIPM/CNY
 - Intéressés
 - Affichage
 - Chrono/Archives

(

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

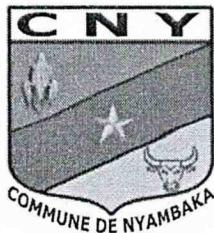
REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE NYAMBAKA

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS



Tel : 699 00 25 98/ 675 0191 91
Email : communedenyambaka@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work- Fatherland

ADAMAOUA REGION

VINA DIVISION

NYAMBAKA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL STRUCTURE OF
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT
OF PUBLIC CONTRACTS

COMMUNIQUE N° 06/C/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2025 DU

09 JUIL 2025

Le Maire de la Commune de Nyambaka, Maitre d'Ouvrage communique, le projet ci-dessous, financé par le BIP/MINEE, exercice 2025 est attribué à l'entreprise ci-après :

REFERENCE	INTITULE PROJETS	ATTRIBUTAIRES	MONTANT FCFA	DELAI S
N°03/DC/CNY/SG/CIPM/2025 du 18/06/2025 suivant autorisation N°04380-25/L/PRC/MINMA P/SG/DGMI/DMTR /BYJ du 05/06/2025	Eclairage public par lampadaires solaire dans la ville de Nyambaka	ETS NGATGAOWMA B.P. : 330 Ngaoundéré Tel : 679 19 85 81/ 696 19 42 70	HT : 15 000 000 TTC ; 15 000 000	3 mois

Le Prestataire a présenté des offres conformes pour l'essentiel à l'issue de l'examen technique et financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Nyambaka pour la finalisation du contrat y relatifs et signature.

Nyambaka, le 09 JUIL 2025



- Ampliation
- ARMP/AD
 - DDMINMAP/VINA
 - CIPM/CNY
 - Intéressé
 - Affichage
 - Chrono/Archives